

# Séance du 4 Juin 1948

L'an mil neuf cent quarante-huit et le quatre Juin, à 21 heures, le Conseil Municipal de Montjean s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. Jean Grand Maire.

Présents : M. M. Douché, Cam. Cécile B. Dufor, Soubille, Battie, Orliaud, Lazardelle, Sainte-Eulalie, Loo, Lamolle, Domme, Dejau, Dandine, Barthélemy, Trugniot, et M. Blançat Jean

AbSENTS : M. M. Lacoste, Barom B. Biscarre, Périgord.

M. Dufor est nommé secrétaire de séance.

Lecture est faite du procès verbal de la dernière séance : adopté à l'unanimité des membres présents.

## Ordre du jour :

- 1<sup>e</sup> Demande de subventions,
- 2<sup>e</sup> Affaire Sloan Blanc (terrain quartier la Roppe) Autour,
- 3<sup>e</sup> Frottois et rigole l'affargue.
- 4<sup>e</sup> Aménagement M. le grand. Vallon la Mairie.
- 5<sup>e</sup> Mairie des Jeunes.
- 6<sup>e</sup> Demande d'assistance.

## Subventions

Le Maire donne lecture de la lettre du Président du Raid Soixante de M. Gaudenz pris sur part M. l'intention de faire de Montjean "Ville Etape" à l'occasion de ses épreuves du championnat du Grand Fond de France qui se déroulera du 29 Août au 5 Septembre prochain... Il nous a proposé la date du 31 Août avec un arrêt de 24 heures... Le Comité des courses demande une subvention de l'ordre de 6000 francs...

Après un échange de vues, les membres présents décident de verser une subvention de 20 000 francs à laquelle s'ajoutera la collecte que fera le Comité local, ce qui portera le montant à un chiffre de 40 à 50 000 francs.

Il sera répondu dans ce sens lors aux organisations concernées.

Une nouvelle subvention de 4000 francs est accordée pour la Municipalité au Comité constitué entre les différents groupements de la Ville (Groupe Rouge, Entre-Dieu, M. F. Prisonniers, maison des Jeunes) à l'occasion de la fête des Mères qui a eu lieu le 23 Mai... Cette subvention permettra de couvrir les frais occasionnés par cette manifestation.

M. Dejau, Conseiller, fait remarquer que ces demandes devraient être adressées à l'avance... à l'avenir, il nous a donné M. Jules favorables qu'aux lettres ouvertes avant les manifestations... Le Conseil, à l'unanimité, se range à son avis.

Deux autres subventions de mille francs chacune sont votées au profit des ministères de l'Art et de l'U.M.A.C.

## Affair Sloan. Blanc

M. Blanc, Villa des Roches, écrit au Conseil Municipal qu'il a été assigné en bornage par M. G. Sloan qui prend la qualité de propriétaire d'une partie de terrain appartenant à la Commune.

En effet, il est dans la citation "attendu que M. Sloan est propriétaire à Montrejeau, quartier du Plan, d'un immeuble en nature de taillis, du midi aux cités".

M. Blanc ajoute "il se produit que, dans un acte d'acquisition passé en l'étude de M<sup>e</sup> Guillarmet Notaire à Carbonne il est dit que la parcelle qui m'est cédée, confronte au Mont un Communal; ce qui est exact, la commune de Montrejeau en paie l'impôt foncier.. La procédure intentée par M... est encore au stade de l'instruction, mais elle peut, quelle qu'en soit l'issue, lui venir un titre judiciaire de propriété, opposable à la commune, etc.

Après les explications claires et précises données par M<sup>e</sup> Lamolle Conseiller Municipal, les membres présents s'accordent à l'unanimité à ne pas se mêler de cette affaire. Toutefois, il sera demandé à M. Sloan de payer les impôts dont il est responsable pour cette partie de terrain.

En outre, M<sup>e</sup> Riguet sera chargé de dresser un plan de propriétés communales.

## Trottois et rigole d'affargues

La commune, comme déjà convenu, fera la rigole bordure au trottois qui a été fait devant l'immeuble qui l'occupe Rue Sainte-Barthélémy. La rigole de la rue Dominique Lecomte ne sera l'objet d'un règlement de la part de la Ville, attendu qu'il n'a pas de trottois... M. Gaillard qui a exécuté ce travail est chargé de donner le montant exact de cette rigole.

Il est ensuite donné lecture du devis ci-dessous par M<sup>e</sup>.

J. Coq peintre pour l'aménagement de la Grande Salle de la Mairie (Salle de réunions du C. O. et salle des Mariages) qui se chiffre à la somme de frs 1995<sup>x</sup>... Adopté à l'unanimité.

## Salle de la Mairie

## Maison des Jeunes

Une subvention de 5000 francs est votée pour la "Maison des Jeunes" pour permettre de couvrir les frais supplémentaires occasionnés par les diverses réunions qui s'y tiennent (sauf les réunions politiques). Depuis qu'il a été décidé que la Grand. Salle de la Mairie était maintenant réservée aux séances du Conseil Municipal et pour les mariages.

Le conseil se réunit enfin en comité secret pour examiner les demandes d'assistance qui étaient déjà fait l'objet d'un examen au Bureau de Bienfaisance.

Assistance aux tuberculeux. Renouvellement pour A. H. NO. Denise avec participation mensuelle de la Mairie de 900 francs) Accepté  
 Renouvellement pour André Lajarte, avec participation mensuelle de la famille de 1200 francs ..... Accepté  
 Renouvellement pour les deux enfants Jeanne et Joséphine de Louza (avec participation mensuelle de 1200<sup>f</sup> pour chacune) . . . accepté  
Assistance médical gratuite:

1<sup>o</sup> TORRELLA Manu (intervention chirurgicale, hospitalisation) accepté

## Demandes d'assistance

- 2: Veuve DR. CASTEX née Fourquet (âgée, sans ressources, malade) Accepté.
- 3: TALLADOLID Angèle (intervention chirurgicale, hospitalisation d'urgence)  
Droite Veuve, (enfants jeunes, une seule commence à gagner de vie) non  
assurée sociale, digne d'intérêt ..... accepté.

*Baudry*  
*Chauvet*  
*Le Gall*  
*Lejeune*  
*Lamotte*  
*Levy*  
*Mitry*  
*Perrin*  
*Roussel*  
*Sauvage*  
*Tardieu*  
*Thorez*